ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE N° 31 26
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Monsieur

L'attention que L'Accademie a bien voulu donner a la lecture et ~~a lexamen des observations que jai eu l'honneur~~ de lui communiquer sur differentes especes d'hydroceles et leur traitemens et le jugement que vous avez pris la peine de m'en rendre de sa part de cette savante compagnie, me font un devoir declaircir ce que jai dit en repondant aux divers articles de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Trois hydroceles simples de la tunique vaginale, les seules de cette espece que ma pratique m'ait mise sous les yeux, queries radicalement dans des sujets plus qu'adultes, a la suite de la ponction, m'avoient ce me semble, authorisé à mettre au rang des moyens curatifs de cette maladie, la ponction jugée, par la majeure partie des auteurs, un secours purement palliatif et javois dit que quelques praticiens n'esperant rien du tout de ce moyen se rendoient cependant peutêtre, un peu trop tôt, trop legerement pour l'incision qui a souvent eu des suites si facheuses que des praticiens de grande reputation ne l'ont ni pratiquée ni conseillée. M. Le Dran ne la conseilloit que pour les jeunes gens; heister pensoit de même; et Rau, le Celebre Rau, alias audax et intrepidus chirurgus, dit heister, ne la jamais pratiquée. on pourroit en citer beaucoup d'autres.

En montrant par des faits, déja connus à la verité, mais peutêtre pas assez appreciés que la ponction a souvent suffi seule pour guerir radicalement l'hydrocele, jai voulu seulement faire voir que je crois utile d'être certain par un nombre suffisant de tentatives que la

Cote cinq feuillets
le Bibliothe
Dubois

ARC 18d7 n° 11

ponction n'aura point de succès avant d'en venir a ce qu'on appelle
ordinairement la cure radicale de quelque maniere qu'on veuille la
tenter; et je n'ai ni dit ni voulu dire qu'on dut renoncer a cette cure
qu'il est indispensable de tenter dans certains cas et que des malades
peuvent desirer.

J'etois si eloigné penser qu'on dut renoncer aux operations propres
a operer la cure radicale, qui depuis peu de tems ayant eu l'occasion
d'ecrire a Mr. Louis je lui rappellois l'histoire d'un enfant de 9 a 10
ans que pendant un an a peu pres j'ai cru gueri radicalement d'une
hydrocèle enkistée du cordon a la suite d'une simple ponction faite
avec la lancette et j'avois l'honneur de lui dire que cette hydrocèle
ayant reparu, je presumais qu'une nouvelle ponction ne gueriroit pas
radicalement et je lui demandois conseil sur la conduite a tenir (conseil
desiré par les parens). Je ne comptois donc pas trop, Monsieur sur les
succès que j'avois obtenu precedemment de la ponction et j'y eus
peu de confiance pour ce cas que je ne l'ai pas repettée. j'ai voulu
avant de rien faire de decisif tenter encore l'effet de l'emplatre Contra
rupturam qui avoit parfaitement resout un nouvel epanchement qui
avoit commencé a se faire 15 jours apres la ponction. deux mois
d'usage de ce topique ont encore suffi pour dissiper la maladie —
Je ne me flatte pas qu'elle soit terminée pour toujours: si elle reparoit
je prendrai alors un parti pour la detruire radicalement.

On se servoit autrefois de la lancette pour ouvrir l'hydrocèle
et dans cette ouverture on introduisoit un stilet sur lequel on
glissoit dans le sac une canule qui donnoit issue au liquide epanché.
Je suis surpris de trouver encore Mr. Bertrandi partisan de cette
methode vieillie, plus longue et plus embarrasante que la ponction
Cependant on ne peut guerres faire usage du trois quart dans les
hydrocèles enkistées des enfans sans courrir le risques de blesser
le cordon car il n'est pas aussi aisé d'en regler les mouvemens —

que de la lancette avec laquelle on peut d'ailleurs faire une ouverture suffisante pour evacuer complettement la serosité. la lancette me paroît encore preferable dans les epanchemens qui accompagnent quelquefois le sarcocèle ou le squirre et quon a la crainte fondée que le sejour de la matière peut hâter la degenerescence de ces tumeurs et que le malade ne veut pas se soumettre a lextirpation du testicule.

si dans les cas que je viens d'indiquer on doit preferer la lancette au troisquart ce dernier a son tour me paroit devoir être d'un usage général pour les hydroceles simples et volumineuses puisque outre quil evacue surement et promptement le liquide epanché on peut encore esperer quelquefois, de l'irritation que produit la canule sur la tunique vaginale et sur l'albuginée, la cure radicale de la maladie; soit que ces deux membranes s'unissent complettement, soit quelles reprennent leurs fonctions comme il est arrivé quelquefois lorsque l'hydrocèle a disparu spontanément et sans retour.

Vous me faites l'honneur de me dire Monsieur, que je n'ignore sans doute pas que la pratique que j'ai eu en vue de recommander, est d'un usage general: je ne le savais pas, car des auteurs que j'ai lus, les uns conseillent la ponction simplement pour evacuer le liquide épanché bien persuadés quil se fera un nouvel amas tant qu'on s'en tiendra à ce seul moyen, d'où lui est sans doute venu le nom de cure palliative; car que l'on demande en quoi consiste la cure palliative de l'hydrocèle, on repondra qu'elle consiste à évacuer par la ponction le fluide chaque fois quil sera amassé en quantité suffisante pour gêner. la conduite et les preceptes des auteurs de cette classe n'annoncent donc point quils ayent eu le dessein de s'assurer de l'inefficacité de la ponction; ils l'ont pratiquée dans l'unique intention de pallier et de rendre supportable la maladie.

D'autres ont recommandé de reïterer plusieurs fois la ponction

persuadés qu'elle doit rendre plus facile et plus certaine la cure radicale qu'ils méditent par l'incision j'ai observé, dit Mr. Bertrandi, que l'incision du sac précédée de plusieurs ponctions rapprochées reussit mieux parceque le sac suppure et s'agglutine plus promptement et avec des simptomes moins graves.

Ne pourrois-je pas dire encore que parmi les praticiens, ceux même qui ont eu des succès de la ponction ne les esperoient pas pour la plus part, comme moi ils ont vu après cette pratique, disparoitre une maladie sur la quelle ils avoit porté un prognostic contraire a l'evenement et si en général comme vous me faites l'honneur de me le dire et que j'en suis persuadé, on ne pratique les operations indiquées pour la cure radicale de l'hydrocéle qu'après plusieurs ponctions c'est que outre ce que j'ai dit plus haut ~~ce n'est~~ pas qu'en général on en espere du succès, mais parceque ceux qui sont affligés de cette maladie parcequ'ils en desirent la fin esperent toujours s'en voir delivrés et que d'ailleurs pour se defaire d'un mal qui n'est le plus souvent qu'incommode ils ne se soumettent pas volontiers a une operation qu'ils jugent bien être au moins très douloureuse.

Je ne croyois pas Monsieur, avoir insinué ~~de~~ regarder comme certain que la transparence de la tumeur et sa légereté apparente sont des signes suffisans pour faire connoître son caractère. Je pense que la transparence de la tumeur est un signe certain de la presence d'un liquide épanché et du peu d'epaisseur du sac, mais je sais aussi que l'absence de ces signes ne doit pas faire prononcer que l'hydrocéle n'existe pas: il faudroit être bien novice dans l'art pour en être encore là

En rapportant Monsieur, les cas ou par les signes distingué une hydrocele meconnue par deux praticiens connus je voulois faire senter combien il est essentiel de ne rien negliger pour le diagnostic de cette maladie quelquefois difficile à connoitre

Si je n'ai fait aucune mention de signes commemoratifs; c'est que outre que cette maladie peut dependre d'un vice des liqueurs qui n'existe

point en apparence et que les circonstances passées ne peuvent pas toujours faire connoitre ou d'un derangement occulte dans les fonctions des parties qui sont le siege de la maladie dont on ne peut pas toujours trouver la cause dans le passé et que de plus mon intention netoit pas de faire une dissertation complette sur l'hydrocele mais de rapporter des faits que j'avois vu, comme je les avois vu et avec le desir qu'on en tirat des inductions utiles aux progrès de l'art

Je crois encore utile de rappeller que la ponction, ~~non seulement~~ pallie avantageusement l'hydrocele ~~mais~~ et qu'elle la guerit souvent radicalement; d'autant mieux que dans un traité très moderne sur cette maladie l'auteur s'est efforcé de detourner de cette pratique, peu faite à la verité pour faire bruit, en rassemblant et detaillant des cas ou elle a eu des suites facheuses, sans dire un mot de ses avantages. etoit-elle bien indiquée dans ces cas? le liquide épanché dans cette tumeur est-il donc d'une qualité aussi nuisible que le pretend l'auteur et n'a-t-on pas vu nombre de persones porter longtems, même jusqu'a un age tres avancé, cette maladie sans en souffrir autrement que de son volume et de son poids. la methode curative que cet auteur pretend avoir créé est elle donc si certaine et met elle comme il l'assure, si evidemment à l'abri des accidens et des dangers auxquels ont si souvent été exposés ceux qui ont été operés par d'autres praticiens, par l'excision et d'une maniere qui en differe si peu. J'ai trouvé la nouvelle methode si peu essentiellement differente pour l'espoir de la guerison que je ne sais pas comment elle a pu faire la mattiere d'un assez gros livre qui pourtant ne traite que de l'hydrocele de la tunique vaginale: il est vrai que l'auteur n'auroit pas facilement adapté sa theorie aux hydatides et aux hydroceles enkistées et celluleuses du cordon spermatique.

Est-il bien vrai comme le pretend l'auteur du nouvel ouvrage que la tunique albuginée est la seule source d'ou suinte l'humeur qui forme l'hydrocele. si cela est, Heister l'a dit avant lui. *Ex diruptis vasis*

…MÉDECINE

Lymphaticis testiculi humor profluere videtur dit cet Auteur.
on peut je pense malgré ~~malg~~ cette authorité, croire avec la majeure partie de ceux qui ont écrit sur cette maladie, Loire que la matière de l'épanchement est fournie et par la tunique vaginale et par L'Albuginée. La plèvre le Peritoine, le Pericarde ne transpirent-ils pas Continuellemt; qu'on prenne un morceau de ces membranes qu'on les étende fortement sur le doigt n'en voit on pas exsuder une serosité on en peut dire autant de la tunique vaginale dont les usages me paroissent avoir quelque chose d'analogue. la preuve que cette exsudation de la tunique vaginale Contribue à la formation de la maladie m'en semble resulter de la recidive de la maladie lorsqu'on n'en a pas emporté la plus grande partie de cette membrane ou que la portion qu'on a laissée ne suppure pas Convenablement, Car il n'est pas vraissemblable que dans ce cas L'Albuginée ait été exempte d'inflammation dans le seul endroit Corres pondant aux restes de la tunique vaginale). Je dois ajouter encore le sentiment unanime de ceux qui pratiquent l'excision qui tous s'accordent a dire que le succès de l'operation depend de ce qu'on emporte le plus possible de la tunique vaginale et de la suppuration Convenable des restes de cette membrane. On peut croire avec l'auteur que le succès depend encore de la suppuration de la tunique albuginée.

L'auteur ne devroit pas ce semble avoir eu fait heroie la confiance dont il paroist jaloux puisqu'il a éprouvé lui même que ce qu'on a laissé subsister de la tunique vaginale, peut si la suppuration ne le detruit faire renaitre la maladie: il a été obligé de revenir jusqu'à trois fois à l'operation pour terminer la maladie il eut peut être mieux fait pour s'eviter le desagrement d'une troisieme operation de se servir du seton après la premiere, Comme l'a fait Mr. Louis qu'il a mieux aimé louer que d'imiter tant on s'etourdit sur les imperfections des enfans des enfans dont on croit etre le pere.

Si La Tunique albuginée fournissoit seule la matiere de l'epanchement

ne seroit-il pas possible à l'art d'exciter dans toute la surface de cette coque de particule une inflammation, une suppuration ou un desséchement tel que cette exsudation ne put plus avoir lieu sans se donner le travail quelquefois pénible de séparer et d'exciser la tunique vaginale dont on n'auroit rien à craindre pour la récidive de la maladie; c'est je crois ce que l'auteur de cette Théorie auroit dû faire pour lui mériter quelque confiance, car quoiqu'il dise des hydatides trouvées sur la tunique Albuginée, elles ne prouvent rien pour lui; encore faudroit-il qu'il nous expliquât les hydrocèles du cordon et qu'il nous en ~~[illegible]~~ donnât le traitement.

J'ai dit qu'il est quelquefois long et difficile de séparer et d'exciser la tunique vaginale. la méthode de l'auteur ne me semble point propre à diminuer cette difficulté que Douglas avoit si bien sentie lorsqu'il proposa de séparer en entier cette membrane des parties qui la recouvrent avant d'en faire l'ouverture. N'est-il pas en effet plus facile de dégager du Dartos cette vessie pleine et distendue de toutes parts, que lorsqu'elle est vuidée, affaissée et que la contractilité et l'élasticité du Dartos et de la peau n'étant plus gênée, elles commencent à agir et la plissent pour ainsi dire.

Quoique dise l'auteur de la nouvelle méthode de la facilité qu'il trouve à séparer du Dartos, avec lequel dit-il elle n'est pas toujours adhérente, la tunique vaginale en la pinçant d'une part avec les doigts armés d'un peu d'ongle; je crois que ce doit être un travail, surtout lorsqu'elle est adhérente et je crois cette partie de sa méthode bien inférieure à celle de Douglas et que les craintes d'une hémorragie qu'il cherche à inspirer contre celle-ci doivent être les mêmes contre la sienne, puisqu'il faut également qu'il sépare et excise la tunique vaginale, dans une moindre étendue à la vérité mais aussi avec bien moins de sûreté. Enfin en abandonnant la partie de la méthode de Douglas qui consiste à séparer d'abord un lambeau ovale des tégumens (ce qui rend inutilement l'opération plus longue et plus douloureuse) je la crois préférable à la nouvelle méthode.

Encore quelques mots sur une notte du nouvel ouvrage, où l'auteur

Or L'auteur dit : Si l'on me demande quel est l'état des parties après la guerison, je repondrai que je n'en sais rien, n'ayant point eu l'occasion de les dissequer : tout ce que j'en puis dire c'est qu'aucune des personnes operées n'a eprouvée depuis d'incommodité à l'organe operé et que cet organe a continué de jouir completement des droits attachés à son être ; quant à la tunique vaginale, elle est remplacée par un tissu particulier . . . . au reste cette partie seroit à la rigueur inutile à l'homme qui seroit exempt de la maladie dont elle est le siege, si elle etoit remplacée par un autre qui eut de l'adherence avec la tunique Albuginée et qui fut d'un tissu different.

Ne pourroit il pas être que l'assertion de l'auteur sur l'organisation non derangée du testicule ne fut pas parfaitement vraie et pour prendre ce ton decisif ne faudroit-il pas citer des cas ou les deux testicules operés auroient continué de jouir comme il le dit des droits attachés à leur être autrement il sera toujours impossible de demêler si le testicule operé est avec ou sans fonctions toutes les fois qu'un seul aura été operé. un seul testicule sain n'empeche pas la generation il seroit superflu d'en donner des preuves. L'auteur rapporte bien un cas cité par Gooch chirurgien Anglais d'un homme operé de deux hydrocèles un de chaque côté mais comme on n'a pas même soupconné que cette operation put nuire aux fonctions du testicule on n'a pas remarqué quelles en ont été les suites

L'opinion de l'auteur sur l'inutilité de la tunique vaginale me paroist encore moins fondée et le souhait qu'il fait pour le genre humain pour qu'elle n'existat pas puisqu'elle est le siege d'une maladie, plus raisonable. J'aimerois presque autant dire l'homme est malheureux d'avoir des cristallins puisqu'ils sont le siege de la cataracte et que leur extraction ne prive pas de la vue

Decider hardiment de l'inutilité de la tunique vaginale est sans contredit plus facile et plus court que d'en rechercher les fonctions et leurs usages. Cependant si l'auteur ne veut pas qu'il en transpire ainsi.

que de L'Albuginée, une Rosée qui empesche leur coalition il doit
au moins convenir que les pores de sa surface interieure sont absorbans
de la Rosée de la tunique Albuginée et des Racines de vaisseaux lymphatiques,
et que laissant à part tout autre usage de cette membrane, elle ne peut
être remplacée par un autre d'un tissu different et qui seroit adherente
à la tunique Albuginée puisque la ~~att~~ transpiration ne pourroit plus
avoir lieu.

Cette transpiration de la tunique Albuginée, la seule admise par notre auteur, doit être utile aux fonctions du testicule puisqu'elle existe dans l'etat naturel et sain et si l'on n'a attribué à cette exsudation d'autre usage que d'empescher l'union des membranes c'est qu'on n'en connoit pas d'autre : est ce le seul ? si c'est là reellement le seul usage auquel elle ~~est~~ destinée il restera toujours à savoir pourquoi ces membranes ne sont pas naturellement collées ensemble et si l'on en donne la vraie raison on prononcera par cela même de l'utilité de la tunique vaginale

Les physiologistes conviennent qu'il transpire de la tunique vaginale comme de L'Albuginée une Rosée qui empesche leur union. cette desunion je le repette doit être utile puisqu'elle existe dans l'etat physiologique si elle est entretenue par la transpiration de la tunique albuginée la seule reconnue par notre auteur et que cette transpiration ne soit pas utile aux fonctions du testicule il faudra supposer ~~que~~ ce qui n'est pas admissible que la tunique vaginale a été créé uniquement pour resorber cette inutile transpiration de la tunique Albuginée. il faut donc rechercher d'autres usages à cette membrane et être bien certain qu'elle en est depourvue avant d'assurer qu'elle est inutile. ce pourroit être un sujet de recherches physiologiques au moins curieuses car la cause de la conformation de ces parties ne me paroit pas encore bien developée ni leur usage assez bien connu.

ACADÉMIE ... DE MÉDECINE

Si cette Lettre trop longue sans doute peut meriter quelque attention Je vous prie Monsieur d'en faire Lecture à ~~Le~~ l'Academie, si non Comme Je l'ai écrite sans pretention vous en ferez tel usage qu'il vous plaira J'ai l'honneur d'être tres respectueusement

Monsieur

Votre tres humble et tres obeiss.t serviteur Segretain Correspondant De l'Academie et Lithotomiste De Monsieur

Laval au Bas Maine Le 10e fev.r 1786.